

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évry-Courcouronnes, le 03/05/2024

Relocalisation du Service des Impôts des Particuliers d'Évry

Nouvelle adresse à compter du 6 mai 2024

Suite aux graves dégradations du Centre des Finances publiques d'Évry-Courcouronnes la nuit du 29 au 30 juin 2023, l'accueil du Service des Impôts des Particuliers (SIP) d'Évry a temporairement été relocalisé au sein des locaux de la Direction départementale, Desserte des Passages.

À compter du 6 mai 2024, le SIP sera installé dans de nouveaux locaux sis

5, rue François Truffaut à Évry-Courcouronnes (91000).

Les jours et horaires de réception restent inchangés :

**lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h**
(avec ou sans rendez-vous)

Sont concernés les usagers particuliers des communes de :

**Bondoufle
Grigny**

**Évry-Courcouronnes
Lisses**

Ris-Orangis

pour toute demande d'information relative à l'**impôt sur le revenu** ou aux **impôts locaux** :
déclaration, calcul, exonération, réclamation, paiement et demande de délais de paiement.

L'administration vous informe que vous pouvez également :

- effectuer vos démarches sur votre espace sécurisé sur le site www.impots.gouv.fr ;
- demander des renseignements au **numéro national 0809 401 401** (numéro non surtaxé).